

DES AIDES FINANCIÈRES POUR MON PROJET

RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



● Financements de Saint-Louis Agglomération (SLA)

- ▶ 500 € pour les particuliers éligibles au programme « **Habiter Mieux Sérénité** » de l'ANAH (sous conditions de ressources)
- ▶ 30% du coût des études préalables à la réalisation de travaux dans les copropriétés fragiles selon les critères de l'ANAH

Saint-Louis Agglomération - Service Habitat
03 89 70 90 70

● Prêts de « Territoires et Habitat 68 »

- ▶ Prêts « **Habitat privé** » de 10 000 € maximum
- ▶ Sous conditions de ressources
- ▶ 600 € de frais de dossier
- ▶ Sans intérêts

ADIL du Haut-Rhin
03 89 21 75 35
www.adil68.org

ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ

● Prime de soutien à l'accès social à la propriété :

- ▶ 3 000 € pour les ménages de 3 personnes ou moins
- ▶ 4 000 € pour les ménages de 4 personnes ou plus
- ▶ Condition : logement agréé pour un **Prêt Social de Location Accession**

Saint-Louis Agglomération - Service Habitat
03 89 70 90 70

D'autres financements existent,
renseignez-vous auprès de l'ADIL
du Haut-Rhin

Mulhouse : 03 89 46 79 50
Colmar : 03 89 21 75 35
www.adil68.org



LOUER MON LOGEMENT

● Le conventionnement de logements privés

- ▶ 1 500 € par logement conventionné social
- ▶ 2 000 € par logement conventionné très social

● La mise en location de biens vacants

- ▶ 400 € par logement sorti de la vacance
- ▶ Conditions : logement vacant depuis au moins 4 ans, situé en zone urbaine, conventionné ANAH après travaux

Saint-Louis Agglomération - Service Habitat
03 89 70 90 70

Avant de commencer les travaux, n'hésitez pas à vous renseigner sur toutes les aides dont vous pouvez bénéficier.

Si votre projet est éligible à une subvention :

- Veillez à ne pas démarrer le chantier avant d'avoir obtenu l'accord des financeurs
- Assurez-vous d'avoir toutes les autorisations administratives nécessaires
- Faites appel à des professionnels pour réaliser vos travaux

Aides pour votre
projet habitat



LOUER
ACHETER
RÉNOVER
CONSTRUIRE

SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION, UNE POLITIQUE AMBITIEUSE POUR L'HABITAT

SAINT-LOUIS
AGGLOMÉRATION
=
40 COMMUNES

800
NOUVEAUX
HABITANTS/AN

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS MON PROJET

INFORMATIONS ET CONSEILS NEUTRES,
GRATUITS ET PERSONNALISÉS

APPUI TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF
(AIDE POUR LE DOSSIER DE SUBVENTION)



F
C
S
F
F
S
A

Place de la Mairie de Ville
Saint-Louis

- **Sur des points juridiques, fiscaux ou financiers lors des permanences de l'ADIL**
 - ▶ Sans rendez-vous
 - ▶ 1^{er} et 3^e mardis du mois de 9 h à 12 h à l'Hôtel de Ville de Saint-Louis
 - ▶ 2^e jeudi du mois de 9 h à 12 h au Pôle de proximité de Sierentz
 - ▶ 4^e jeudi du mois de 9 h à 12 h au Pôle de proximité de Folgensbourg

ADIL du Haut-Rhin
03 89 46 79 50
www.adil68.org

- **Sur des travaux de rénovation énergétique lors des permanences de la conseillère Info>Énergie**
 - ▶ Sur rendez-vous
 - ▶ Permanences itinérantes dans les communes du territoire

Conseillère Info>Énergie
03 89 50 06 20
eie68@alteralsace.org
www.agglo-saint-louis.fr > Vie quotidienne > Habitat

- **Avant et pendant la réalisation des travaux de rénovation énergétique**
 - ▶ Programme « Habitat privé dans le Haut-Rhin 2018-2023 »
 - ▶ Sous conditions de ressources financières

ADIL du Haut-Rhin
03 89 21 75 35
contact@adil68.fr
www.anah.gouv.fr

PROJET DE RÉNOVATION PERFORMANTE



- **Service intégré de rénovation Oktave**
 - ▶ Appui technique et financier personnalisé
 - ▶ Interface avec les professionnels
 - ▶ Avance des aides financières

Oktave
0 805 383 483 (appel gratuit)
www.oktave.fr



Pour aller plus loin : www.agglo-saint-louis.fr

